



PROJET D'ETABLISSEMENT PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE



BISCHHEIM



Date de dernière mise à jour : mai 2020

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DE LA MICRO-CRECHE	3
1. La micro-crèche	3
2. Situation géographique et familiale	3
3. Les locaux	3
4. L'équipe éducative	4
5. Notre conception de la micro-crèche	4
▪ Le besoin de sécurité affective	4
▪ Le besoin d'espace	4
▪ Le besoin d'autonomie	5
▪ Le besoin de socialisation	5
II. PROJET SOCIAL	5
1. Une micro-crèche au plus près des parents	5
2. Un lieu d'accueil prenant en compte l'individualité de l'enfant	6
3. Des missions vis-à-vis des professionnels salariés	6
III. PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE	7
1. L'accueil	7
▪ L'adaptation	7
▪ L'accueil journalier des enfants et des parents	8
▪ L'accueil des enfants handicapés et porteurs de maladie chronique	10
▪ Les retrouvailles : le départ de la micro-crèche	11
▪ L'objet transitionnel	11
2. Les repas	12
▪ La collation de 9h	13
▪ Le repas du midi	13
▪ Le goûter	14
3. Le coucher	14
4. L'hygiène	16
▪ Le débarbouillage et lavage des mains	16
▪ Le brossage des dents	16

▪ Le change	16
▪ L'acquisition de la propreté	16
5. Le jeu et les activités d'éveil	18
▪ Le jeu	18
▪ Les activités d'éveil	18
▪ Les activités pour le tout-petit	19
▪ Les activités d'éveil proposées aux enfants de plus de 15 mois	19
6. Les sorties en plein air	20
IV. PLANNING D'ACTIVITE	20
▪ Les thèmes du calendrier	21
▪ Les thèmes à la suite des questionnements	22
V. DEROULEMENT D'UNE JOURNEE TYPE	23
VI. LES REGLES ET LES LIMITES : COMMENT LES ABORDER ?	23

I. PRESENTATION DE LA MICRO - CRECHE

1. La micro-crèche

La micro-crèche est gérée par un gestionnaire de droit privé. Il s'agit d'une structure collective répondant aux besoins des familles de la ville de Bischheim et alentours. Les enfants pourront être accueillis à partir de l'âge de 10 semaines et jusqu'à leur 4ème anniversaire au plus tard.

La micro-crèche assure un accueil en continu de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi. Les jours de fermeture sont précisés à la rentrée en septembre : les jours fériés et les congés annuels (une semaine au cours de l'année scolaire, une semaine à Noël et trois semaines en été).

2. Situation géographique et familiale

Les enfants sont accueillis de l'âge de 10 semaines à 4 ans au plus tard, priorité étant donnée aux enfants non scolarisés.

La résidence et/ou le lieu de travail sur la commune de Bischheim sont des éléments pris en considération pour l'admission. Les familles résidant à l'extérieur de la commune bénéficient cependant des mêmes tarifs.

3. Les locaux

La micro-crèche est située au 2 Avenue de l'Energie à Bischheim. Conformément à la réglementation en vigueur, le local qui abrite la structure a été aménagé spécialement pour l'accueil des jeunes enfants, en respectant les normes d'hygiène et de sécurité. Les locaux ont reçu l'agrément de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

La micro-crèche bénéficie d'une surface de 100m² composée d'un accueil (seule partie accessible aux parents), d'une salle d'activité, de 2 dortoirs, d'une salle de propreté, d'une cuisine, d'un bureau et d'une toilette/buanderie pour les professionnels. Ce local est agréementé d'un espace extérieur. La micro-crèche est climatisée et disposent de places de parking pour le confort de tous.

4. L'équipe éducative

Le planning est mis en place par le gestionnaire. Le personnel de la micro-crèche 1, 2, 3, Soleil est composé de professionnels diplômés d'état : référent technique (éducateur jeune enfant), CAP petite enfance et auxiliaire de puériculture. Cette équipe pluridisciplinaire est complétée par une apprentie CAP petite enfance de plus de 18 ans. La micro-crèche 1, 2, 3, Soleil de Bischheim fonctionne grâce à 3 professionnels à temps plein et une apprentie permettant ainsi aux enfants d'avoir des repères rassurants au sein de la structure.

5. Notre conception de la micro-crèche

La micro-crèche doit offrir les conditions optimales permettant un développement global et harmonieux des enfants accueillis afin de répondre au mieux aux besoins suivants :

- **Le besoin de sécurité affective**

L'enfant doit se sentir à l'aise, en confiance avec les adultes qui l'entourent dans les différents lieux de vie (activités, changes...) tout en ayant des repères plus personnels (son lit, son casier...). L'adulte est toujours à la disposition de l'enfant auquel il est particulièrement attentif. L'espace de la crèche a été aménagé, équipé et pensé de telle manière à ce que l'adulte ait toujours un œil sur l'enfant et passe un maximum de son temps avec celui-ci.

- **Le besoin d'espace**

L'enfant doit pouvoir jouer et se mouvoir librement sans risques. Pour ce faire, les locaux sont aménagés et réaménagés en fonction des besoins et de l'âge des enfants.

Pour les bébés qui ne marchent pas encore, un espace de vie sécurisé est aménagé. Cet emplacement est délimité par des barrières pour que les bébés puissent voir les plus grands évoluer et donc ne pas se sentir seuls. Ces enfants y sont par sécurité pour les préserver de l'agitation des grands.

Pour les aînés, plusieurs coins de jeux sont aménagés visant à développer différents aspects de la vie de l'enfant : motricité, jeux d'imitation, jeux de construction. Nous avons également

aménagé un coin lecture où des petits canapés attendent les enfants qui ont envie de feuilleter des livres et d'écouter des histoires.

De plus, le contact avec l'environnement est favorisé par des sorties quotidiennes en toutes saisons, soit dans l'espace extérieur de la crèche soit dans les parcs les plus proches.

- **Le besoin d'autonomie**

Tout enfant doit se sentir libre de choisir suivant ses affinités et ses goûts, ses copains, ses jeux, ses activités. L'enfant participe aux activités s'il le souhaite et choisit parmi les propositions faites par l'adulte, les outils qu'il veut utiliser : le pinceau ou l'éponge ou les doigts, quelle couleur, quelle gommette, les crayons de couleur ou les feutres...L'enfant apprend progressivement à faire seul.

- **Le besoin de socialisation**

L'enfant découvre la vie avec l'autre, les autres. L'apprentissage au début peut être maladroit mais peu à peu il s'approprie le langage. L'adulte devient médiateur de la communication tout en posant les règles et les limites.

A la micro-crèche 1,2,3, Soleil nous souhaitons donner du temps individuel à chaque enfant dans le cadre d'un établissement collectif afin qu'il se sente reconnu en tant que personne, tout en limitant les tensions entre individus. L'ensemble de l'équipe se situe dans une démarche de bienveillance qui fait que l'enfant pourra se construire et évoluer librement en développant sa propre personnalité tout en établissant des relations avec les autres enfants et avec les adultes.

II. PROJET SOCIAL

1. Une micro-crèche au plus près des parents

Notre objectif est de répondre aux besoins de mode de garde par une approche complémentaire à ceux déjà existants sur la commune de Bischheim. La micro-crèche est un lieu de mixité sociale, d'intégration pour l'enfant et sa famille dans le respect de chacun. La structure est ouverte à toutes les familles de la commune (dans la limite des places

disponibles), quels que soient leurs revenus et leurs activités. Les familles bénéficiaires des minimas sociaux sont acceptées au même titre que les autres familles.

Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant et tout nouvel apprentissage est d'abord introduit à la maison avant la micro-crèche (manger à la cuillère, la propreté...). C'est pourquoi nous privilégions toujours les échanges quotidiens avec les parents à l'arrivée et au départ de l'enfant. Les professionnels ne sont pas là pour juger mais pour aider et guider les parents dans leur projet éducatif. Les parents trouvent à la crèche un lieu d'écoute. Ils peuvent faire part de leurs inquiétudes, de leurs doutes mais aussi de leurs fiertés à l'égard de leur enfant.

Afin d'inclure les parents dans la vie de la crèche, de permettre des moments d'échanges et de renforcer le lien entre l'enfant, la micro-crèche et les parents, nous organisons des événements tout au long de l'année (café/biberon, sortie de fin d'année, fête de Noël, etc).

2. Un lieu d'accueil prenant en compte l'individualité de l'enfant

Les professionnels qui interviennent auprès des enfants sont amenés à bien les connaître ainsi que leurs familles. Il s'agit avant tout d'accompagner chaque enfant afin qu'il trouve sa place en tant qu'individu unique au sein de la collectivité, et de l'aider à évoluer et s'épanouir, éloigné de ses parents. Toute l'équipe veille à accueillir les enfants dans le respect de leur personnalité individuelle, de leur développement psychomoteur et affectif. Cet accueil vise avant tout à sociabiliser l'enfant en tant qu'individu dans un groupe en le respectant comme un être unique avec sa sensibilité et son rythme propre.

3. Des missions vis-à-vis des professionnels salariés

Il s'agit pour les salariés d'acquérir et de développer une expérience professionnelle spécifique à ce lieu d'accueil (enfants de 0 – 4 ans). Le contexte particulier de la micro-crèche permet également d'être en relation de manière plus régulière avec les parents. Elle doit représenter un lieu d'épanouissement et de liens pour chacun des acteurs. Chacun doit pouvoir évoluer professionnellement et enrichir sa pratique, notamment par la formation continue. La complémentarité des différents diplômes de la petite enfance permet une transmission de savoirs et de pratiques entre collègues.

Nous pensons également important que chaque salarié puisse parler librement de son ressenti professionnel sans se sentir jugé. Pour cela, nous organisons régulièrement des réunions d'équipe, dans lesquels nous échangeons sur des problématiques précises, des cas pratiques, des ressentis, des succès, etc.

III. PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

La micro-crèche est une structure d'accueil de la petite enfance de droit privé. Son principal objectif est d'accueillir des enfants de 10 semaines à 4 ans. Cet accueil doit se faire dans le respect du bien-être, de l'épanouissement de l'enfant, des parents et de l'équipe d'encadrement.

Elle doit respecter les besoins, les rythmes et les rituels de chacun, mettant en valeur la singularité de chaque famille, tout en promouvant l'éveil, la socialisation et l'autonomie de l'enfant. Le projet éducatif s'appuie aussi sur des règles dans les domaines de la sécurité, de l'alimentation, de l'hygiène... Son rôle est de pallier au mieux à l'absence momentanée des parents, sans jamais s'y substituer, aussi bien au niveau éducatif qu'affectif.

1. L'accueil

- **L'adaptation**

La micro-crèche est un des premiers lieux où l'enfant et ses parents vont être séparés. C'est un endroit de transition, une passerelle entre la famille et la société. Pour que cette séparation se fasse dans les meilleures conditions, il est nécessaire d'en parler et de l'envisager en présence de l'enfant. L'enfant et ses parents se familiarisent avec cet univers nouveau et s'y adaptent peu à peu. Il est important de savoir que chaque enfant est unique et réagit différemment. De ce fait, un accueil personnalisé est aménagé.

L'adaptation se fait en plusieurs temps. Une première rencontre est faite pour faire visiter la structure aux parents et leurs enfants et présenter l'équipe. Toutes les informations le concernant dès son entrée à la micro-crèche sont recueillies : habitudes, rituel d'endormissement, allergies.... Le temps d'adaptation est considéré comme un temps

d'accueil individuel et personnalisé, de relation avec la famille et l'enfant, afin d'apprendre à le connaître au mieux, lui et ses habitudes. Ensuite un temps de familiarisation avec la structure est proposé : l'enfant vient une ou deux fois à la micro-crèche avec un de ses parents, à différents moments de la journée, définis en fonction de son rythme, de la disponibilité des parents et des activités de la micro-crèche.

Durant cette période, les parents, l'enfant et les professionnels apprennent à se connaître et à établir une relation de confiance. La professionnelle répond aux différents questionnements des parents. Parallèlement, l'enfant et le professionnel font connaissance à travers les jeux et les soins. L'enfant reste ensuite sans ses parents à la micro-crèche, sur une période de plus en plus longue, qui sera déterminée suivant l'âge de l'enfant et sa capacité d'adaptation. A ce moment-là, les professionnels prennent l'enfant en charge de manière plus individuelle et observent ses réactions afin de pouvoir répondre rapidement à ses besoins. Ainsi, l'enfant se sent sécurisé et confiant dans son nouveau lieu de vie. L'accueil progressif se fait habituellement sur une semaine mais cette durée peut être allongée suivant les besoins de l'enfant et le respect du rythme de chacun. Il n'y a pas de modèle d'adaptation car chaque enfant, chaque famille est singulière.

En Complément : Sur le plan administratif, l'adaptation d'un enfant peut débuter dès que le dossier d'inscription est complet. La période d'adaptation peut débuter avant la date du contrat selon les places disponibles et des besoins des familles.

Le contrat débute effectivement dès qu'une place est libérée et donne lieu au paiement des heures du contrat que l'adaptation soit terminée ou en cours. Ces détails sont énoncés dans le règlement de fonctionnement.

- **L'accueil journalier des enfants et des parents**

Plusieurs temps d'accueil sont prévus tous les jours entre 7h30 et 9h et entre 12h30 et 13h. Cet accueil est un temps de transition entre la famille et la micro-crèche, un temps privilégié d'échanges et de transmission. Les informations recueillies permettront aux professionnels

de comprendre le comportement physique et affectif de l'enfant sur la journée (le recoucher s'il a peu dormi la nuit par exemple).

La crèche met à disposition des enfants de moins de 1 an un cahier de transmission qui fera l'aller-retour entre la crèche et le domicile de l'enfant. Les renseignements les plus importants seront notés au préalable par les parents dans le cahier de transmission de l'enfant et retranscrites par les professionnels dans le cahier de transmission de l'équipe (qui ne sera consulté que par celle-ci).

Viendra alors le moment de la séparation. Des rituels sont alors mis en place. Il est essentiel d'observer chaque enfant lors de l'accueil, de l'aider à formuler et à exprimer ses émotions lors du départ de ses parents. Le départ sera verbalisé : « Au revoir, à ce soir, c'est papa ou maman qui vient te chercher ».

Ce temps doit également permettre aux enfants et aux parents de se séparer dans un climat de sécurité et dans une relation individualisée dans la mesure où chacun prend le temps de parler de l'enfant et de son vécu. L'équipe propose un temps d'adaptation à l'enfant pour lui permettre de gérer le stress lié à la séparation. Elle l'accueille, le rassure sur le retour des parents, lui explique le déroulement de la journée. Si le parent est inquiet, nous lui proposons de téléphoner dans la journée pour savoir comment cela se passe avec son enfant.

En pratique :

1. Le parent déshabille son enfant, lui met les chaussons, range ses affaires personnelles dans le casier prévu à cet effet. Dans la mesure du possible un professionnel accueille l'enfant changé, habillé et ayant pris son petit déjeuner. Un dialogue se met en place entre le parent et le professionnel, destiné à recueillir les informations du quotidien de l'enfant nécessaires au bon déroulement de sa journée.
2. Pour les enfants de moins de 1 an, le parent donne le cahier de transmission de l'enfant complété qui indique notamment l'heure de réveil de l'enfant, ainsi que toute information importante (prise de médicament pendant la nuit par exemple). Pour les enfants de plus de 1 an les informations sont transmises oralement à l'équipe. Le parent indique également l'heure du départ en précisant qui viendra le chercher si différent de

d'habitude. Cette personne doit figurer dans la liste « personnes autorisées à récupérer l'enfant » remplie au préalable pour le dossier d'inscription et présenter une carte d'identité à son arrivée.

3. Des rituels sont mis en place, comme par exemple le « coucou » à la fenêtre ou le « câlin à son doudou ». Dans tous les cas, le parent doit dire « au revoir » à son enfant, c'est le respecter en tant qu'individu à part entière. Si l'enfant pleure, il est important de respecter son chagrin et de mettre des mots dessus. Selon les besoins de l'enfant, le professionnel peut proposer une activité ou laisser ce dernier jouer librement. L'équipe pourra également suggérer au parent de partir assez rapidement pour raccourcir un temps de séparation trop long, néfaste à l'enfant.

Pour les arrivées en fin de matinée ou début d'après-midi :

En cas de rendez-vous le matin, les enfants peuvent exceptionnellement venir à 11H s'ils veulent manger à table avec les copains. Si l'enfant vient vers 12H30 -13H, il doit venir à la crèche en ayant déjà mangé son repas.

- **L'accueil des enfants handicapés et porteurs de maladie chronique**

L'établissement est en mesure d'accueillir des enfants handicapés : il est aux normes et dispose de l'attestation de vérification de l'accessibilité aux Personnes Handicapées. Le personnel s'adapte aux besoins de l'enfant handicapé et aux besoins de l'enfant porteur de maladie chronique. L'intégration sociale d'un enfant handicapé commence dès la crèche. Lors de l'inscription, un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) sera établi en accord avec la famille, l'équipe éducative et le médecin. Cela permettra à l'enfant de bénéficier d'un environnement sécurisant et stimulant au milieu d'autres enfants du même âge. L'accueil se fait donc de façon personnalisée, selon la situation de chaque enfant. Le travail avec les parents et les autres professionnels (psychomotricien, psychologue...) qui suivent cet enfant est nécessaire. C'est un moyen pour tous les acteurs d'être cohérent dans l'accueil de cet enfant. Ces échanges nous permettent aussi de mieux connaître cet enfant, ses comportements... Pouvoir évaluer la situation de l'enfant, son entrée dans le groupe, nous permet de réfléchir à la façon dont on l'accueille et de mettre en place un accompagnement adapté.

- **Les retrouvailles : le départ de la micro-crèche**

C'est un moment de transition où l'enfant retrouve ses parents et quitte la crèche. C'est un temps fort en émotions et parfois sujet à surexcitation. Comme pour l'arrivée, c'est un moment d'échanges et de convivialité mais qui doit être limité dans sa durée. En effet le parent discute pour savoir comment s'est passée la journée et récupère le cahier de transmission complété pour l'enfant de moins de 1 an. Le parent ne s'installe en aucun cas, car une attention trop longue accordée au parent diminue la vigilance de l'équipe sur les enfants encore sous leur responsabilité.

En pratique :

1. Lors de l'arrivée du parent, un des membres de l'équipe se détache du groupe d'enfants afin de communiquer avec les parents sur la journée de son enfant.
2. Les informations relatives à l'enfant de moins de 1 an sont également transmises via le cahier de transmission.
3. L'enfant a besoin d'un peu de temps pour gérer toutes ses émotions à l'arrivée de son parent. Il est donc important d'avoir et de prendre du temps pour partir de la structure.
4. Il est indispensable de respecter ce temps de transition nécessaire entre la micro-crèche et sa maison.
5. L'enfant peut raconter à son parent la journée à la micro-crèche. Un membre de l'équipe sera là pour l'accompagner dans cette démarche s'il le désire.
6. Si l'enfant ne veut pas partir ou « se fait désirer » par son parent, c'est qu'il a juste besoin d'un peu plus de temps et d'un peu plus de mots sécurisants pour accepter le passage d'une situation à une autre. Un membre de l'équipe sera là pour faire valoir la demande du parent et expliquer à l'enfant que c'est le moment de partir.

- **L'objet transitionnel**

Ce qui fait le doudou et le distingue parmi les autres peluches, c'est ce que l'enfant s'y projette lui-même. Le doudou est un « objet transitionnel ».

Le doudou marque une étape dans le développement de l'enfant qui commence à se séparer de ses parents. En s'attachant à un objet, il met en place une protection contre ses

angoisses. Le doudou est sous le contrôle de l'enfant (contrairement à sa mère ou son père qui apparaissent et disparaissent à leur propre guise). Ainsi a-t-il un effet calmant et rassurant.

Dans un souci d'ouverture de l'enfant au monde qui l'entoure et aux autres, nous encourageons les parents à aider l'enfant à laisser la tétine et le doudou de la maison dans son sac. Pour les enfants qui ont du mal à s'en séparer, ils le gardent un petit temps puis le déposent au lit. Le doudou et la tétine « crèche » sont rangés dans la pochette personnelle prévue à cet effet et sont proposés à l'enfant au moment de la sieste. Pour les enfants qui ne possèdent pas de doudou et pour lesquels l'adaptation apparaît difficile, l'équipe pourra proposer aux parents, si besoin est, de rapporter un tee-shirt (par exemple) imprégné des odeurs parentales.

En pratique :

1. Au moment de l'accueil de la séparation l'enfant peut garder son doudou,
2. Plus tard on l'invite à le ranger dans son casier, ou l'équipe tente de proposer à l'enfant une activité pour qu'il prenne de la distance par rapport à son doudou,
3. Le doudou est lavé à la micro-crèche
4. Si l'enfant ressent le besoin d'avoir son doudou, il l'accompagne aussi souvent qu'il en a besoin (fatigue, chagrin...) mais l'équipe demandera à l'enfant de le poser à côté de lui au moment des repas ; il est impossible de manger et de câliner doudou en même temps.
5. Le doudou ne part jamais en promenade avec l'enfant (afin d'éviter de le perdre en chemin).

2. Les repas

Les repas sont des temps privilégiés de partage, de convivialité, de socialisation, de découverte, de plaisir, d'apprentissage et de détente.

Ils permettent de favoriser l'apprentissage :

- De la communication, de la prise de parole, citer les aliments.
- Des règles d'hygiène : se laver les mains, s'essuyer la bouche.
- De l'autonomie : manger tout seul, se débarbouiller.

- Les règles de politesse : dire merci, s'il vous plaît, rester assis, attendre son tour.
- De la découverte des saveurs, du goût, des couleurs.

Pour que ce temps reste un moment de plaisir, nous incitions les enfants à goûter leur repas, mais en aucun cas nous ne les forçons. A la fin du repas, nous invitons les enfants à respecter un temps calme en attendant qu'ils soient tous prêts pour aller à la sieste.

- **La collation de 9h**

Elle marque la fin du temps d'accueil, le début de la journée. Ce temps est un repère avant le début de l'activité. C'est un moment de regroupement : tous les enfants se retrouvent autour de la table, y compris les bébés dans des transats ou chaises hautes. L'objectif est de démarrer la journée en se souhaitant mutuellement le bonjour en chansons, citer tous les prénoms des enfants présents, autour d'une dégustation de fruits, tisanes ou jus. Outre le temps des chansons, même si cela reste une petite collation, ce moment contribue à part entière à l'éveil du goût, sans remplir les estomacs avant l'heure du déjeuner.

En pratique :

Dès qu'un enfant a commencé la diversification alimentaire, on lui proposera de tenir, sucer, croquer les fruits de saison proposés.

- **Le repas du midi**

Les bébés mangent à la demande selon leur rythme personnel, individuellement avec l'aide d'une professionnelle. Les repas des grands ont lieu à table avec une professionnelle. Chaque enfant choisit sa place à table et les repas sont servis à tous en même temps. L'entrée, le plat, le produit laitier, le dessert sont servis en différents temps. Les premiers ayant fini leur plat doivent attendre les copains pour la suite.

Les moyens sont assis dans des chaises hautes et dès qu'ils manifestent l'envie de manger seuls, une petite cuillère leur est donnée pour favoriser l'autonomie.

En pratique :

Les repas se composent d'une entrée, d'un plat, d'un produit laitier et d'un dessert qui sont tous nommés pour stimuler les plaisirs sensoriels chez l'enfant (présentation, odeur, couleur. Il apprend à dire « merci », « s'il te plaît ». A la fin du repas, l'enfant se débarbouille la bouche et les mains.

Le passage du lait à l'alimentation variée, ainsi que l'introduction de petits morceaux ou de la séparation de différents aliments se fait en concertation avec les parents de l'enfant qui expriment leurs souhaits aux professionnels qui les conseillent dans leurs choix ou leur font des propositions.

- **Le goûter**

Les bébés goûtent à la demande.

Différentes étapes :

- Biberon dans les bras
- Compote dans le transat et biberon dans les bras,
- Une fois que l'enfant mange bien le déjeuner à la cuillère, on lui propose également un goûter composé d'une compote, un yaourt et éventuellement un boudoir.

Les grands et moyens goûtent à environ 16h. Le goûter est plus consistant que la collation du matin, mais ne doit pas être trop copieux pour permettre à l'enfant de dîner correctement chez lui quelques heures plus tard. Le goûter se compose d'un produit laitier, d'un fruit ou d'une compote et éventuellement d'un biscuit.

C'est l'adulte qui a donné le goûter qui remplit le cahier de transmission de l'enfant.

En pratique : même déroulement que pour le déjeuner.

3. Le coucher

Le temps de sieste ou de repos est un besoin physiologique vital pour l'enfant. Le moment du coucher doit être un moment convivial, calme et chaleureux. Pour un retour au calme,

une histoire est lue avant le coucher. Chaque individu a son rythme biologique. Il est donc fondamental de respecter les particularités de chaque enfant. Les couchers des bébés sont faits individuellement selon leurs besoins. Pour les plus grands, c'est un moment de socialisation puisque le coucher se fait en groupe. Pour permettre à l'enfant d'avoir des repères sécurisants, des rites de couchage sont instaurés et respectés.

- chaque enfant bénéficie d'un lit personnel et personnalisé.
- chaque enfant bénéficie de sa turbulette, lavée à la crèche.

En pratique :

- Le coucher pour les « petits » se fait à la demande tout au long de la journée. Le professionnel détecte les signes avant-coureurs du sommeil (bâillements, frottement des yeux, recherche d'appui pour la tête, pleurs...). Les parents auront communiqué tout autre signe et/ou habitude propres à leur enfant.

Pour les bébés habitués à être bercés, on diminuera petit à petit le temps de bercement pour leur permettre de s'endormir seul, « comme des grands ». Laisser un bébé trouver seul son sommeil même si c'est en pleurant est une acquisition de plus dans son développement.

- Le coucher pour les « moyens » se fait individuellement : on change l'enfant, on lui propose le pot ou les toilettes, on lui met sa turbulette et on le couche.
- Le coucher pour les « grands » (environ 18 mois-2 ans) s'effectue selon le même rituel : passage sur le pot ou les toilettes, lavage des mains et brossage des dents, change, et mise au lit. Les habitudes de chacun sont respectées : position de sommeil, présence d'une tétine, d'un doudou... Si un enfant a besoin de sommeil en dehors des heures habituelles, son rythme sera respecté. Le lever se fait au fur et à mesure du réveil des enfants.

4. L'hygiène.

- **Le débarbouillage et lavage des mains**

Les grands se débarbouillent seuls après chaque repas. Les moyens apprennent à se débarbouiller seuls et sont aidés si besoin par une professionnelle. Après les activités qui demandent de salir les mains, les enfants se nettoient les mains avec un gant imbibé d'eau et de savon. Après un passage sur le pot/les toilettes et avant un repas, il est demandé aux enfants de se laver les mains au lavabo à leur hauteur dans la salle de propreté.

- **Le brossage de dents**

Après le repas, un temps de change est établi. Le brossage de dents est proposé aux plus grands. Pour ce faire, les enfants ramènent un dentifrice et une brosse à dents de la maison. Une professionnelle les accompagne dans cet apprentissage et veille au bon déroulement de ce temps.

- **Le change**

Des temps de change sont posés dans le déroulement de la journée après chaque repas et aussi souvent que nécessaire. L'équipe veillera tout particulièrement aux règles d'hygiène lors d'un change : lavage des mains, port de gants stériles, utilisation d'une serviette et d'un gant individuels, désinfection des matelas à langer, lavage du linge. Les couches sont fournies par les parents ainsi que tout produit spécifique (eau micellaire, liniment...)

Le moment de change constitue un temps privilégié entre l'enfant et le professionnel. C'est un moment clé de la construction de la relation d'attachement indispensable entre l'enfant et le professionnel. Les gestes et la présence de l'adulte sont de qualité. L'attention est également portée sur le confort physique et le respect du corps de l'enfant.

- **L'acquisition de la propreté**

C'est à travers l'observation et le dialogue entre l'équipe, les parents et l'enfant, que sera perçue la maturité de l'enfant nécessaire à cet apprentissage. Les échanges entre la famille et les professionnels sont nécessaires afin d'installer une cohésion entre la maison et le lieu

d'accueil. Le comportement de l'équipe vis-à-vis de l'enfant concernant sa propreté, se fait en fonction de son développement, de ses envies, et de ses capacités (aux environs de 24 mois). Il nous semble primordial de respecter le rythme de chacun afin de ne pas créer de blocage. Il faut encourager et valoriser les efforts et les progrès de chacun en évitant les comparaisons. L'équipe est particulièrement attentive à favoriser toutes les expériences qui aident l'enfant (même inconsciemment) à « laisser partir » quelque chose qui provient de son corps et /ou à pouvoir faire des expériences dans la salle de bain (s'asseoir sur un pot même habillé, rester assis longtemps sur le pot, tirer plusieurs fois la chasse d'eau...). L'équipe s'attache à verbaliser, expliquer et rassurer l'enfant intéressé par ce qui se passe aux toilettes.

En pratique :

- le pot ou petit WC est proposé et non imposé lorsque l'enfant y montre un intérêt.
- le passage aux toilettes est proposé en même temps que les changes. Ces moments valorisent ceux qui sont déjà propres et encouragent ceux qui ne le sont pas encore à vouloir le devenir.
- suite à des observations qui montrent l'intérêt de l'enfant, le personnel de la micro-crèche proposera aux parents de remplacer les couches par des couches-culottes (type pull-up) puis de laisser une ou deux culottes à la crèche afin de donner la possibilité matérielle à l'enfant d'enlever sa couche quand il l'aura lui-même décidé.
- afin de dédramatiser les « petits oublis » des premiers jours, les parents sont invités à ramener plusieurs tenues de rechange chaque jour.
- à ce stade de l'évolution de l'enfant, il est crucial qu'il sente que les adultes qui l'entourent ont totalement confiance en lui et acceptent de le voir grandir. A partir du moment où l'enfant choisit d'enlever sa couche, il devient absurde que les adultes lui proposent d'en remettre une, sous prétexte d'une sortie par exemple. Au contraire, il suffit d'emporter des vêtements de rechange « au cas où » et d'organiser les conditions matérielles qui faciliteront le passage au WC en acceptant que l'enfant soit maître de son corps.

5. Le jeu et les activités d'éveil

• Le jeu

Pour l'enfant tout est jeu. C'est l'outil principal de son développement. Le plaisir et la curiosité sont les moteurs de la découverte dans le jeu. « *L'enfant joue pour apprendre et apprend parce qu'il joue* » (Epstein). Activité principale de son développement, l'enfant grandit et se construit par le jeu. Un enfant qui va bien est un enfant qui joue. Le jeu permet le développement social et linguistique : il découvre et construit sa personnalité par rapport aux autres à travers la communication verbale ou non qui s'établit. On distingue trois dimensions :

- développement psychomoteur : par l'exercice, la motricité, la maîtrise du corps.
- développement cognitif par la résolution d'une problématique.
- développement sensoriel par la vue, l'odorat, le goût, le toucher et l'ouïe.

D'où l'absolue nécessité de fournir à tous les enfants quel que soit leur âge un florilège de matériels dans un espace aménagé de manière adéquate.

• Les activités d'éveil

Elles sont proposées après réflexion par toute l'équipe. Nous essayons de proposer de nombreuses activités variées aux enfants, adaptées aux saisons, aux événements annuels et surtout aux capacités et aux désirs de l'enfant. A la micro-crèche, tous les enfants évoluent ensemble dans la même salle de vie et se retrouvent à certains moments pour une même activité (comme l'éveil musical ou lecture d'une histoire par exemple). A d'autres moments, des groupes sont constitués pour réaliser des activités spécifiques (pâte à modeler, peinture, collage...). Ces activités sont proposées à tous les enfants mais sont modifiées pour être adaptées à leurs capacités. L'aménagement de la salle de vie permet aussi à l'enfant d'évoluer librement et de faire des choix d'activités autonomes sans toujours dépendre de l'adulte (jeux de construction, puzzle, jeux d'imitation...).

- **Les activités d'éveil pour le tout-petit**

Le personnel éducatif veillera à aménager l'espace bébé afin qu'ils puissent évoluer librement et de manière sécuritaire à l'abri de l'excitation des plus grands. Nous favoriserons toutes les positions : dans le transat, sur le tapis d'éveil, sur le dos au milieu de coussins afin de multiplier les sensations. Les hochets, portiques, tableaux d'éveil mis à dispositions stimulent la vue, le toucher et l'ouïe. Quand il est éveillé, le bébé n'est jamais exclu de l'ambiance générale. Quand les enfants sont moins nombreux ou lors de temps calmes, les tout-petits peuvent se mouvoir librement auprès des plus grands.

- **Les activités d'éveil proposées aux enfants de plus de 15 mois**

Ce critère de l'âge est fixé car on suppose qu'à 15 mois l'enfant a dépassé le stade oral. Il n'a plus besoin de mettre systématiquement à la bouche des objets pour les découvrir et y trouver son plaisir. Ces activités sont élaborées et mises en place par l'équipe en fonction de thèmes abordés et d'objectifs à atteindre. Tout en respectant les motivations et la concentration des enfants, le personnel d'encadrement leur apprend à terminer une activité commencée, à ranger le matériel utilisé. Les activités permettent à l'enfant de prendre conscience de sa propre personne et de découvrir les autres. Il se développe au niveau moteur, sensoriel, langagier, affectif et intellectuel.

L'objectif n'est pas dans la production à tout prix. L'essentiel n'est pas là. On laissera le choix à l'enfant d'exprimer sa créativité. Il s'agit d'éveiller l'enfant au monde qui l'entoure. Le résultat attendu n'est pas « le beau », mais plutôt l'enthousiasme et la découverte de matières, de techniques et la découverte de quelques notions de base (grand, petit / couleurs / contraires) ou du matériel (pinceau, éponge, coton, rouleau, brosse à dents...). Les activités sont organisées en fonction des saisons et des fêtes, au travers de thèmes. Chaque thème est abordé de la façon suivante :

- chants et comptines (ex : en hiver, chanson du vent)
- peinture-collage (créer un bonhomme de neige en collant du coton),
- décoration de la micro-crèche (vitres, mobiles, fresque)...

Nous gardons sans cesse à l'esprit qu'un enfant a aussi un grand besoin d'oisiveté pour son développement intellectuel. Il est important de le laisser rêver pour construire son imaginaire et sa capacité à entrer en relation avec un autre enfant.

6. Les sorties en plein air :

Elles sont organisées plusieurs fois par semaine dans la mesure du possible (météo, personnel et tenues des enfants). Il est demandé aux parents d'équiper les enfants selon les conditions climatiques : gants, manteau chaud et bonnet en hiver et casquette, crème solaire en été. Compte tenu des locaux et des besoins d'exploration des enfants, les ballades sont très importantes pour leur bien-être. Ces sorties sont à différents moments de la journée, des repas, collations et goûters peuvent avoir également lieu. Elles pourront avoir lieu dans l'espace extérieur de la crèche ou dans les parcs des alentours. Une autorisation sera alors à remplir par les parents dans le dossier d'inscription.

Le besoin de s'aérer étant plus que nécessaire, l'équipe essaiera de sortir le plus souvent possible et compte sur la coopération des parents pour équiper rapidement leurs enfants afin de rendre ces sorties les plus agréables possibles.

En pratique :

- respect des règles de sécurité, c.-à-d. circulation sur le trottoir, une professionnelle par poussette et une professionnelle pour deux enfants tenus à la main
- port de gilets jaunes pour se signaler
- les enfants sont habillés et badigeonnés de crème dans la micro-crèche
- à chaque promenade, un sac à dos contenant une trousse de secours et vêtements de rechange est emmené.

IV. PLANNING D'ACTIVITE

Le projet pédagogique a été défini avec l'équipe, tout en sachant que les diverses missions citées dans le projet éducatif n'en sont en rien négligées. Ceci est un projet et est susceptible d'évoluer ou de changer à tout moment.

Un thème global est sélectionné par l'équipe chaque début d'année comme fil conducteur des activités. Par exemple : le thème aérien, Disney, etc...

Les réalisations des enfants seront accrochées et mis en valeur au sein de la structure afin de participer à la décoration de la crèche. A la fin de chaque thème les bricolages seront restitués aux parents.

1. Thèmes du calendrier :

- Janvier : galette des rois, rois mages et Moyen-âge (rois, princes et princesses, château), histoire de « Roule galette ».
- Février : St Valentin, chandeleur, Carnaval
- Mars : fête des grands-mères
- Avril : poisson d'Avril, Pâques
- Mai : Printemps, fête des mères,
- Juin : fête des pères, fête de la musique
- Juillet et août : été, vacances, plage, mer et océan
- Septembre : rentrée, présentation de la crèche et accueil personnalisé de l'enfant (décoration de son casier, des dortoirs et de la salle de vie)
- Octobre : Halloween et semaine du goût
- Novembre : Automne
- Décembre : Hiver et Noël

2. La réflexion des activités :

Les différentes activités de l'année seront réfléchies et déterminées en fonction des thèmes du calendrier et du thème général de l'année. Pour que celles-ci soient varier, plusieurs critères sont mis en place :

- Une activité cuisine par semaine
- Deux activités psychomotrices par semaine
- Trois activités exceptionnelles par mois

- Une journée à thème dans le mois (journée pyjama, journée bleu, journée camping, etc)
- Sortir le plus possible dans l'espace extérieur que dispose la crèche.

Ce projet sera amené à évoluer au cours des années parce que nous ne concevons pas un projet pédagogique comme un carcan et nous veillons à toujours interroger notre pratique et à renouveler notre énergie professionnelle.

V. DEROULEMENT D'UNE JOURNEE TYPE.

- 7H30-9H : Accueil : Arrivée échelonnée des enfants et jeux libres.
- 9H : Temps du bonjour, chants et comptines.
- 9H15 : Collation : tisanes, jus ou fruits pour les plus grands / Change et sieste pour les plus petits
- 9H45 : Début des activités d'éveil
- 10H30 : Change ou passage aux toilettes/ pots
- 10H50 : Temps calme
- 11H : Repas échelonné
- 12H30 : Change
- 12H30 -13H : Accueil et départ des enfants accueillis à la demi-journée.
- 13H-13H30 : Coucher échelonné
- 13H30 -15H30 : Sieste et réveil échelonné + Change
- 15H30-17H : Goûter échelonné selon les réveils
- 17H-18H30 : Accueil : Départ échelonné des enfants et jeux libres ou accompagnés à table.

VI. LES REGLES ET LES LIMITES : COMMENT LES ABORDER ?

Nous ne pouvons pas attendre de l'enfant accueilli à la micro-crèche qu'il comprenne le sens des règles à l'image de l'adulte car il n'en n'a ni les moyens cognitifs, ni affectifs. Sa conscience de l'autre n'étant pas encore élaborée, l'enfant est encore au stade dit

égocentrique.

Nous concevons une hiérarchie des règles dans notre structure collective :

- **Les premières sont les plus importantes.**

Elles ne se discutent pas. Parfois, elles sont liées à un danger pour l'enfant lui-même ou un autre (comme par exemple, taper ou mordre un autre enfant). Dans ce cas l'attitude de l'adulte est ferme. Il arrête immédiatement et sans hésitation l'enfant. Si une telle assurance existe, il n'a pas besoin de punir l'enfant ou de le condamner. L'autorité et la conviction de l'adulte suffisent à le lui faire comprendre.

- **Les deuxièmes sont les plus nombreuses.**

Il s'agit de règles telles que se laver les mains avant de manger, ne pas crier à l'intérieur des locaux notamment quand un ou des enfants dorment. Ces règles pour l'adulte sont du domaine de la patience, de la négociation. L'enfant va bien sûr « jouer » à ne pas suivre les règles. Il va expérimenter la réaction de l'adulte, la provoquer, la tester. Petit à petit, après discussions, après avoir posé les questions, écouté les réponses, l'enfant les fera siennes.

- **Les troisièmes émanent de l'attitude de l'adulte et du fonctionnement de la micro-crèche.**

Elles sont plus subtiles et ne sont pas présentées comme des règles (par exemple : manger avec des couverts, partager, être poli ...). Or, elles font partie des fondements de l'éducation. L'enfant joue avec les interdits. Il peut avoir envie de connaître la réaction des adultes et leur cohérence (entre eux et dans le temps) car ces règles sont difficiles pour lui (ranger ou partager par exemple). Renoncer à certains plaisirs, contrôler ses désirs immédiats est parfois difficile pour l'enfant. Il peut être inquiet et a besoin qu'on s'occupe de lui. Il a besoin qu'on lui laisse le temps d'accepter. Donner, reprendre et donner enfin. Ranger, déranger et ranger définitivement. Et ce jusqu'à un certain moment où l'adulte devient ferme et arrête si l'enfant n'a pas pu y parvenir lui-même, tout en l'accompagnant d'une parole bienveillante. Cette frustration vécue par l'enfant sera plus facilement acceptée si le ton employé est tendre et encourageant. Il est primordial d'établir entre l'enfant et l'adulte une relation de confiance qui permet un guidage intelligent, affectueux et respectueux de la personnalité de

l'enfant. Ce n'est pas être autoritaire, mais faire autorité par ses compétences et son éthique professionnelle.

Les professionnels, dans certaines conditions de violence entre enfants par exemple, se permettent dans l'urgence d'isoler « l'enfant offenseur » du groupe (en le laissant bien sûr à vue d'œil et non en l'enfermant dans une pièce) afin de mettre en sécurité les autres enfants. Ainsi pourront-ils se permettre de s'occuper de l'enfant « offensé » en laissant parallèlement s'écouler un peu de temps pour ne pas mal agir dans la précipitation. Une fois la situation gérée et le calme à peu près revenu, l'adulte se tournera vers l'enfant isolé et verbalisera avec lui ce qui s'est passé. Il ré-énoncera alors les interdits avant de permettre à ce dernier de réintégrer le groupe.

L'équipe et les parents présents lors de situations difficiles seront attentifs à ne pas porter de jugements de valeur au sujet des enfants, du type « cet enfant est méchant, mal élevé » etc. Il est formellement interdit d'entrer dans la logique « œil pour œil, dent pour dent » et de répondre à la violence par la violence, qu'elle soit physique ou verbale.

Il est avant tout important de comprendre et d'analyser ces situations difficiles, de comprendre comment l'enfant perçoit cette situation. Il est bon par exemple de se référer à ses collègues et d'en discuter avec la référente technique lors de réunions formelles ou informelles. La solution passe quoi qu'il en soit par la communication entre les parents, les professionnels et l'enfant. Pour ce faire, on peut s'efforcer d'établir un lien privilégié entre un adulte et l'enfant en instituant des périodes de jeu individuel et régulières, propices à l'instauration d'une communication.